



Remboursements de frais pro

Par manucactus

Bonjour,

Je suis fonctionnaire, mon employeur m'a fourni un document où il est inscrit:
" remboursements de frais professionnels" 70.00 euros

quand je vais faire ma déclaration d'impôt, cette somme il faut que je l'ajoute à mes frais réel pour payer moins d'impôts, où il faut que je l'ajoute à mon revenu ce qui me fera payer plus d'impôts?

Merci

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50